60, rue Franklin, 93100 Montreuil
Tél : 06 38 34 15 19
Mail : edlv.montreuil@free.fr
Site internet : https://edlv.fr/

L'ÉCHIQUIER DE LA VILLE

Centre Jean Lurçat
5 place du Marché (Métro Croix de Chavaux)
Mardi et vendredi : 18h30 - 22h
Mercredi : 9h30 - 12h30
Samedi : 13h30 - 18h30

Cours jeunes, Cours adultes, Cours féminins par niveau

Fiche d'adhésion Saison 2025-2026

INFORMATIONS SUR L'ADHÉRENT	S'agit-il d'une réinscription ? ☐ OUI ☐ NON
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe : ☐ M ☐ F
Ecole :	Classe :
Adresse :	
Tél Portable :	Tél domicile :
Adresse de messagerie :	
Diffusion des informations ☐ PAR MAIL ☐ PAR COURRIER	
Etes-vous intéressé pour jouer dans une équipe ? ☐ OUI ☐ NON	

Catégorie de l'adhérent	**Licence A (compétition) ou B (loisir)**		**MONTANT DE LA COTISATION**
Adulte (2005 et avant)	A ☐ 50 €	B ☐ 9 €	Adhésion : 100 €
Junior (2006/2007)	A ☐ 26 €	B ☐ 3 €	Licence suivant la catégorie : ____ €
Cadet (2008/2009)	A ☐ 26 €	B ☐ 3 €	Maillot du club (13 €) *facultatif* : ____ €
Minime (2010/2011)	A ☐ 19 €	B ☐ 3 €	Réduction *si réinscription :* ____ €
Benjamin (2012/2013)	A ☐ 19 €	B ☐ 3 €	Réduction familiale : …… … ____ €
Pupille (2014/2015)	A ☐ 17 €	B ☐ 3 €	Total = ____ €
Poussin (2016/2017)	A ☐ 17 €	B ☐ 3 €	
Petit Poussin (2018 et après)	A ☐ 17 €	B ☐ 3 €	

MODE DE RÈGLEMENT	☐ Chèques (Nombre de chèques : ……) à l'ordre de L'Échiquier de la Ville ☐ Espèces ☐ Virement ☐ PassSport ☐ PassSport 5ème ☐ Bons CAF

Réduction de 10 Euros pour une réinscription
Réduction de 10 Euros à partir du 2ème membre d'une même famille

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), ……responsable légal de ……,

- ❑ autorise / n'autorise pas* mon enfant à participer aux activités du club durant la saison sportive.
- ❑ autorise / n'autorise pas* les responsables ou les salariés du club à le faire hospitaliser en cas d'urgence.
- ❑ autorise / n'autorise pas* mon enfant à être pris en photo dans le cadre de son activité "échecs".
- ❑ autorise / n'autorise pas* mon enfant à être transporté dans le véhicule personnel d'un des parents du club.
- ❑ autorise / n'autorise pas* mon enfant à rentrer seul après les cours.

**barrer la mention inutile*

ATTESTATION OU CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES MAJEURS ET MINEURS

Le certificat médical n'est plus obligatoire. La personne demandant une licence doit, de manière confidentielle, attester par écrit avoir répondu non à plusieurs questions d'ordre médical spécifiant qu'elle n'a aucune contre-indication pour pratiquer les échecs.
Si une des questions est positive, l'obtention d'un certificat médical est obligatoire. Ce certificat qui doit dater de moins de 6 mois déclare la personne apte à la pratique des Échecs en et hors compétition.

Fait à …… le **……**

Signature du représentant légal